Extension cultures maraîchères

Info Cultures maraîchères 36/2026

11 novembre 2026 Prochaine édition au plus tard en décembre 2026

Table des matières

Décisions de portée générale concernant l'importation de semences traitées 1

Décisions de portée générale concernant l'importation de semences traitées

Le 2 novembre 2026, l'OSAV a publié les décisions de portée générale suivantes. Ces décisions de portée générale entrent en force le 1er janvier 2027.

Cultures	Organismes nuisibles	Mode d'application / matière active	Remarque
Chicorée witloof (semences)	Effet partiel: vers fil de fer, noctuelles terricoles (vers gris)	Traitement des semences avec téfluthrine	L'importation de semences traitées est autorisée temporairement jusqu'au 31 décembre 2027.
Mâche, rampon (semences)	Fontes des semis	Traitement des semences avec *Streptomyces griseoviridis* souche K61	

Vous trouverez, dans les documents originaux annexés au courriel du présent bulletin, des informations détaillées sur les décisions de portée générale mentionnées ci-dessus. On peut désormais également trouver ces documents sur la page : Importation de semences traitées > Décisions de portée générale 2027.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope

Agroscope une bonne alimentation, un environnement sain

Mentions légales

Données, Informations :	Matthias Lutz & Torsten Schöneberg, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.